

# AUGUSTIN FABRE, COLLABORATEUR INVOLONTAIRE DE *L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION* DE CHARLES LOURDE ?

La paternité de *l'Histoire de la Révolution à Marseille et en Provence* signée de Charles Lourde « de Mazamet » est décidément bien incertaine<sup>1</sup>. G. Reynaud et moi avons eu naguère l'occasion de signaler que Ch. Lourde trouva pour le tome premier un collaborateur actif mais discret (un « nègre littéraire », disait-on à l'époque) en la personne de Paul-François Bouillon-Landais (1798-1873), détenteur d'une fort belle bibliothèque et propriétaire en particulier de la collection d'imprimés révolutionnaires rassemblée par l'érudit marseillais F. Michel de Léon<sup>2</sup>. L'occasion d'une relecture de l'ouvrage vient de me faire découvrir que toute une partie de son troisième et dernier volume semble en fait quasiment extraite de *l'Histoire de Marseille* d'Augustin Fabre, parue presque dix ans plus tôt<sup>3</sup>.

Ce plagiat paraît commencer à la p. 336 de l'œuvre de Lourde. Aux pages précédentes, le récit de la reprise de Marseille par l'armée de la Convention n'est pas directement inspiré de Fabre. Lourde évoque ensuite la prise de Toulon. Puis il fait au troisième paragraphe de la p. 336 cette abrupte transition : « Je reviens à Marseille ». Il reprend dès lors les phrases de la p. 521 du second volume d'A. Fabre, jusqu'à la fin du chapitre; le début du

---

1. C[harles] LOURDE « de Mazamet », *Histoire de la Révolution à Marseille et en Provence depuis 1789 jusqu'au Consulat*, Marseille, Senès imprimeur, t. I, 1838, t. II et t. III, 1839.

2. Régis BERTRAND et Georges REYNAUD, « De la Révolution au Romantisme, C. Barry, C. Lourde, L. Lautard, E. Favier, quatre auteurs en quête de biographes », *Provence Historique*, T. XLI, fasc. 164, 1991, p. 163-180. Sur les collections de Michel de Léon : R. BERTRAND, « L'entrée des manuscrits de Michel de Léon à la Bibliothèque de Marseille », *Marseille*, n° 162, 1992, p. 44-49

3. Augustin FABRE, *Histoire de Marseille*, Marseille, Marius Olive, Paris, Lacroix, 1929, 2vol. En fait 1830, le dernier cahier du second volume n'a pu être imprimé qu'après la Révolution de Juillet qu'il évoque explicitement.

chapitre suivant (p. 377) correspond à la p. 545 de Fabre. L'un des passages les plus importants de ce dernier, le récit des massacres du fort Saint-Jean, est quasi intégralement inspiré de celui de Fabre<sup>4</sup>.

Si dans le second chapitre Lourde prend encore soin de modifier assez systématiquement le style d'Augustin Fabre, en l'allégeant d'adjectifs ou de tournures superflus, de remarques incidentes, de longueurs, il finit par reproduire textuellement les phrases de son prédécesseur et même des paragraphes entiers dans sa dernière partie. La proximité idéologique des auteurs (A. Fabre est visiblement libéral en 1829-1830; Ch. Lourde orléaniste en 1839) explique que le plagiaire reprenne également nombre de jugements de valeur voire d'expressions vigoureuses de Fabre, quitte à les atténuer<sup>5</sup> ou simplement les concentrer parfois. Il a, par exemple, réduit en : « Napoléon révélait son beau génie » l'éloge emphatique de Fabre : « le jeune Napoléon Bonaparte révélait la puissance de ce génie en présence duquel l'Europe subjuguée devait un jour faire silence ». Fabre trace de même ce portrait de Robespierre : « austère et désintéressé, ferme dans ses projets, inexorable dans ses vues, dédaignant les richesses, mais avide de domination, dévoué à ses amis, mais jaloux de tous ceux dont la popularité suivait de trop près la sienne, (il) ressemblait à un grand-prêtre entouré de sectaires, d'enthousiastes et de sacrificateurs ». Lourde le simplifie en « Robespierre, ce géant de la Révolution »<sup>6</sup>. Il a, en revanche, repris mot pour mot ce développement de Fabre « Cette révolution si terrible dans son enfantement, mais si salutaire dans ses résultats, employa savamment tout ce qui frappait les sens du peuple, et toujours elle se montra prodigue de chants, de fêtes et de cérémonies. Elles avaient un éblouissant prestige, ces solennités républicaines qui apparaissaient avec de colossales proportions au milieu des orages et des foudres »<sup>7</sup>. Lourde a, néanmoins, éliminé cette phrase de Fabre : « le jacobinisme, qui avait promis l'égalité, réalise sa promesse avec une cruelle ironie, et son égalité, c'est celle de la servitude; la force, c'est sa loi; la spoliation, c'est sa morale; la vue des souffrances humaines, c'est son plaisir; le mépris pour notre nature, c'est son orgueil, et Marat, c'est son dieu »<sup>8</sup>.

4. FABRE, *op. cit.*, t. II, p. 562-568, LOURDE, *op. cit.*, t. III, p. 400-406. Toutes les citations suivantes étant extraites des mêmes tomes des deux ouvrages, la tomaison ne sera plus mentionnée désormais.

5. Exemple : FABRE, p. 557 : « ces cannibales qui en 1792 massacrèrent les administrateurs du département du Var », devenu chez LOURDE, p. 393, « ceux qui massacrèrent ». Mais *a contrario*, LOURDE, p. 412 ajoute « cannibales » à une phrase empruntée à FABRE, p. 577.

6. FABRE, p. 543, LOURDE, p. 374. Autres exemples : FABRE, p. 550, sur la convention thermidorienne et LOURDE p. 383; et encore FABRE, p. 571-572, diatribe contre les représentants en mission thermidoriens, fortement écourtée dans LOURDE, p. 407-408. Jugement de FABRE, p. 590-591 sur les élections du Directoire, entièrement supprimé par LOURDE, p. 427.

7. LOURDE, p. 347-348, FABRE, p. 525-526.

8. FABRE, p. 536, cf. LOURDE, p. 372.

L'on note aussi quelques différences : dans les dernières pages, consacrées à la période du Directoire, Lourde supprime plusieurs commentaires et des développements généraux du texte de Fabre et en ajoute occasionnellement d'autres<sup>9</sup>. Enfin, à l'annonce du 18 Brumaire un texte radicalement différent de celui de l'érudit marseillais apparaît dans les deux derniers paragraphes de l'ouvrage de Lourde<sup>10</sup>. Il convient de signaler que le plagiaire ou son typographe ont estropié plusieurs patronymes dans ces pages textuellement empruntées à Fabre<sup>11</sup>. L'on doit enfin porter au crédit de Lourde les documents de l'époque, souvent donnés *in extenso*, qu'il a enchâssés dans la prose d'A. Fabre; ces textes importants ont été souvent repris en citations depuis plus d'un siècle et demi par les historiens. Ces pièces originales ont quelquefois conduit Lourde à corriger ou nuancer le texte de son devancier. Il le rectifie au sujet du nombre des membres de la commission militaire de Marseille : « quatre Parisiens » affirme Fabre, « cinq », précise Lourde, qui ajoute le nom de François Vaucher et donne à l'appui dans une longue note le texte du premier jugement de ce tribunal<sup>12</sup>. Il porte au crédit d'Auguis et Serre « leurs bonnes intentions et leur généreux dévouement », que Fabre n'avait guère mentionnés<sup>13</sup>. De même, la connaissance qu'a Lourde de documents administratifs que Fabre ne cite pas le conduit à enrichir ponctuellement son récit : ainsi publie-t-il l'arrêté de Chambon du 1<sup>er</sup> Prairial an III (20 mai 1795) pris à la suite de l'émeute jacobine de Toulon en le présentant comme « un appel aux passions et aux vengeances » ayant pu ouvrir la voie à la Terreur blanche<sup>14</sup>.

9. Suppressions : FABRE, p. 591-593 et 595-598 (récit du 18 Fructidor); ajouts : LOURDE, p. 428-429 (et p. 429-433, adresse de Beausset, Mauche, Constant et Micoulin, dont Fabre ne parle pas).

10. LOURDE, p. 441-442, FABRE, p. 606-609. A noter que Lourde a en particulier supprimé les remarques que Fabre formule sur Antonelle.

11. FABRE, p. 556, LOURDE, p. 392 : Rochegul devient « Rocheguel », Manoly, « Magnoly » (écrit Manoly en revanche p. 401) et Reymonet « Reymond » (*sic*, ce prêtre réfractaire est doté d'une bibliographie et il s'agit bien d'une erreur manifeste de Lourde). LOURDE, p. 401, « Michel Jules d'Allauch » et « Roux d'Allauch », alors que FABRE p. 533 donne « Michel Jaule d'Allauch » et « Roux dit Picaplan d'Allauch ». LOURDE, p. 402, « Reinaud cordonnier » était signalé par FABRE, p. 565 comme « cordier ». LOURDE, p. 403, « Rabin » est plus vraisemblablement « Robin » selon FABRE (p. 365). En revanche, FABRE, p. 575, cite Louis Julian adjoint à Fréron après le 13 Vendémiaire; LOURDE, p. 411, « Louis Julien », rectifiant sans doute une coquille d'imprimerie ou une information orale qui fournissait la version provençale de ce patronyme. Mais LOURDE, p. 459 cite « Notoire d'Arles », alors que Fabre indiquait « Natoire ». LOURDE, p. 440 mentionne les « frères Loure » qui deviennent trois lignes plus bas « Laure »; FABRE, p. 605, donne à juste titre Laure. LOURDE, p. 441 mentionne « Lacoste » alors que le texte de FABRE, p. 606 porte en fait « Lucotte ». LOURDE, p. 441 cite parmi les victimes du Directoire « le père Gagnon »; FABRE fait de même p. 606 sous le nom de « père Garagnon ».

12. FABRE, p. 531, LOURDE, p. 352.

13. LOURDE, p. 283. A signaler p. 387 que le plagiat presque textuel de FABRE, p. 352 supprime la dernière phrase de la citation d'une lettre de Poultier, qui mettait en cause Granet et Bayle, ainsi que la vibrante défense de Granet par Fabre.

14. FABRE, p. 562-571, LOURDE, p. 394-407. A noter au sujet des compagnies royalistes que LOURDE mentionne p. 412 « les compagnies de Jésus et du Soleil furent dissoutes », alors que FABRE, écrit p. 577 : « l'horrible compagnie du Soleil et les autres associations royalistes furent dissoutes ».

Une telle réutilisation d'un ouvrage antérieur semble trahir le souci d'achever à moindres frais et dans la hâte une œuvre dont la publication fut sans doute ralentie par des difficultés. Le premier volume de l'ouvrage a été apparemment édité par l'auteur lui-même qui l'a fait imprimer sur les presses du Marseillais Senès. Mais le second porte l'indication d'un « éditeur », Arnaud, qui menace de poursuivre comme contrefaçon tout exemplaire qui ne serait pas revêtu de sa signature. Cette dernière figure sur les second et troisième volumes. Lourde s'est donc apparemment associé avec ce libraire marseillais. Or, les exemplaires du tome III de l'ouvrage renferment à la p.475 l'indication explicite d'un désaccord intervenu entre l'éditeur et l'auteur :

« Avis de l'éditeur. M. Lourdes (sic) avait annoncé dans son prospectus qu'il donnerait aux pièces justificatives, la liste des victimes du fort Saint-Jean, ainsi que celle des assassins. Cette pièce se trouve entre ses mains; il a refusé, au mépris de ses engagements envers nous et envers le public, de nous la remettre; l'importance de cette pièce nous aurait engagé à suspendre l'impression de la 18<sup>e</sup> livraison, si déjà les abonnés n'étaient fatigués du long retard apporté à cette publication. Nous avons attaqué M. Lourdes devant les tribunaux; aussitôt la sentence rendue, qui ne peut être douteuse, nous nous empresserons de la remettre à nos abonnés par un supplément ».

Ce dernier n'a jamais paru. Cette « liste des morts et celle des assassins » est effectivement annoncée dans la note de la p. 406 qui renvoie aux « pièces justificatives ». Une telle publication était évidemment compromettante pour les descendants des sabreurs, car celle des victimes jacobines avait été déjà procurée par Fabre, dans une longue note de ses pages 568-569. Une erreur de pagination pourrait d'ailleurs être la trace des perturbations qui interviennent alors dans l'édition de l'ouvrage. Le texte directement inspiré de Fabre commence à la page 336 qui est la dernière du 21<sup>e</sup> cahier du tome III; or la page suivante, première du 22<sup>e</sup> cahier, est numérotée 339.

Il est éventuellement possible que Lourde ait cessé de remettre sa copie à Arnaud et que ce dernier ait dû se résoudre à achever l'ouvrage en plagiant le principal récit de la Révolution marseillaise déjà disponible. Une autre hypothèse qui aurait ma préférence est que Ch. Lourde, momentanément chargé au début de 1840 de la rédaction d'une statistique de Vaucluse qui ne verra pas le jour, n'ait guère eu le temps, pour achever son *Histoire de la Révolution*, que d'aménager à sa façon le texte d'A. Fabre en le truffant des pièces d'un dossier documentaire dont il disposait et qui a pu être constitué par une collection d'imprimés, la plupart des pièces citées ayant donné lieu en leur temps à impression afin de les diffuser.

Il n'est guère imaginable que l'éditeur ait demandé à Augustin Fabre, alors juge de paix et conseiller municipal, de reprendre sous la signature d'un autre en l'adaptant quelque peu une partie du texte qu'il avait publié dix ans auparavant. Les modifications appliquées au texte d'A. Fabre correspondent aux méthodes de ces multiples tâcherons de l'écriture qui ne cessaient, au XIX<sup>e</sup> siècle, de produire à la hâte pour les éditeurs de la copie nouvelle à partir de la bibliographie existante. Il est assez vraisemblable que Fabre ait été mis devant le fait accompli et que sa collaboration à l'ouvrage de Lourde se soit trouvée être involontaire.

La source rédactionnelle de cette partie de l'ouvrage n'en est pas moins digne d'intérêt. Augustin Fabre n'indiquait pas ses sources dans son *Histoire de Marseille*; il les a très occasionnellement précisées en revanche dans une œuvre postérieure, consacrée aux *rues de Marseille*<sup>15</sup>.

Fabre semble avoir d'abord puisé dans les premières histoires de la Révolution et dans les mémoires des contemporains déjà parus à la fin de la Restauration; Il signale ainsi dans son récit du massacre du fort Saint-Jean que le duc de Montpensier, alors incarcéré dans la forteresse, s'était efforcé de venir au secours d'un mourant. Il a à l'évidence pris cette anecdote dans les mémoires du jeune prince, publiés par Berville et Barrière en 1824 dans la *Collection des mémoires relatifs à la Révolution française*<sup>16</sup>. A. Fabre fut sans doute le premier érudit à dépouiller aux archives de la ville les registres de délibérations municipales de l'époque révolutionnaire. Il possédait également – du moins sous le Second Empire – une belle collection de documents imprimés et quelques manuscrits<sup>17</sup>. Il dit enfin s'être entretenu avec des acteurs de cette période immédiatement antérieure à sa naissance<sup>18</sup>. Il cite nommément Vidal, ancien commandant du bataillon de la section des Prêcheurs, qu'il avait connu « dans (s)a jeunesse » et qu'il questionna en 1828, au moment de la rédaction de l'*Histoire de Marseille*. A. Fabre souligne : « comme il avait sa mémoire entière, j'étais auprès de lui avide de ren-

15. Augustin FABRE, *Notice historique sur les anciennes rues de Marseille, démolies en 1862 pour la création de la rue impériale*, Marseille, 1862 et *Les rues de Marseille*, Marseille, 1867-1869, 5 vol. Sur ces ouvrages, R. BERTRAND, « L'histoire est dans la rue : les érudits marseillais et la toponymie des artères de la ville », *Le Monde Alpin et Rhodanien*, 1997/2-4, p. 123-136.

16. FABRE, *Histoire de Marseille*, op. cit., t. II, p. 569-570 (voir aussi p. 588-589). Cf., Georges LENÔTRE éd., *Les fils de Philippe-Égalité pendant la Terreur*, Paris, 1907, p. 224-225. Il s'agit du seul passage du récit du massacre du fort Saint-Jean de Fabre que Lourde n'a pas reproduit. L'absence de notice sur le fort Saint-Jean dans *Les rues de Marseille* ne permet pas de préciser les autres références documentaires du récit du massacre.

17. Il cite entre autres dans *Anciennes rues...*, p. 207, le registre de la section de Picpus « manuscrit en (s)a possession ». Ce dernier est entré, avec les pièces les plus rares que possédait Fabre, au Musée Arbaud d'Aix (M O 153).

18. A. Fabre était né le 20 juin 1797 à Marseille.

seignements, et, curieux infatigable, j'en demandais aussi à tous ceux qui avaient marqué dans nos troubles »<sup>19</sup>. Plusieurs anecdotes citées par lui semblent provenir de l'oralité, telle celle de la tricoteuse faisant condamner un prévenu sur un geste qu'elle lui aurait vu faire, que Lourde n'a pas jugé utile de retenir<sup>20</sup>.

*L'Histoire de Marseille* d'Augustin Fabre, ordinairement dédaignée, fournit en fait le premier récit de synthèse des événements marseillais de la Révolution et aussi du Consulat, de l'Empire, voire de l'essentiel de la Restauration, après l'opuscule de J. Chardon, qui traite à peu près de la même période mais avec des ambitions beaucoup plus limitées<sup>21</sup>. Les utilisateurs de l'ouvrage de Lourde auront profité à s'y reporter<sup>22</sup>.

Régis BERTRAND

---

19. *Anciennes rues...*, p. 208-209. L'ouvrage renferme un développement sur la Révolution dans la notice consacrée à l'église des Prêcheurs.

20. FABRE, note de la p. 531.

21. CHARDON, *Précis historique de tous les événements remarquables arrivés à Marseille depuis 1789 jusqu'au 25 juin 1815*, Marseille, 1817 et réédition en 1829.

22. J'ai déjà eu naguère l'occasion de souligner, pour un épisode de la révolution marseillaise antérieur à la période plagiée par Lourde, l'intérêt de l'enquête de Fabre, R. BERTRAND, « L'été 1792 », dans Claude BADET éd., *Marseille en Révolution*, catalogue de l'exposition de la Vieille-Charité, Marseille, 1989, p. 95-102.